

jugement et soumit Bernadette à plusieurs interrogatoires où il put reconnaître au moins qu'elle était invariable dans ses affirmations. Enfin, M. Jacomé, le commissaire de police, délégué par l'autorité supérieure, ayant cherché à intimider Bernadette, ne put obtenir avec ses menaces que la dénégation la plus formelle à ses accusations injurieuses.

Voici quelles avaient été les circonstances principales de ces apparitions.

Au 11 février à midi, Bernadette avait vu la sainte Vierge pour la première fois. Quelques jours après, même manifestation. Le jeudi 18 février, l'apparition se montre pour la troisième fois et demande à Bernadette de venir pendant quinze jours, et sur la promesse de l'enfant, la dame lui dit : " Et moi, je vous promets de vous rendre heureuse, non point en ce monde, mais dans l'autre."

Chaque jour de la quinzaine, Bernadette vit la sainte Vierge et reçut les mêmes consolations. Le sixième jour, Marie révéla plusieurs choses dont elle ne devait révéler qu'une seule : " Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle et qu'on doit y venir en procession." Aux jours suivants elle lui dit qu'il fallait faire pénitence, enfin elle lui enjoignit de boire de l'eau de la fontaine et comme l'enfant ne voyait pas de fontaine, sur un signe de la dame, l'enfant creuse la terre avec ses mains, elle donne passage à un filet d'eau qui devait devenir une source énorme, intarissable et enfin miraculeuse.

C'était cette source, qui devait bientôt fournir cent vingt quatre mille litres d'eau par jour, qui devait se répandre par toute la terre, être jugée plus précieuse que l'or, une source à laquelle recourraient, avec confiance et avec succès, des muets, des aveugles, des paralytiques, enfin toutes les infirmités humaines. Dès ce jour et avant que la quinzaine fut arrivée à son terme, on eut à publier bien des guérisons produites par les eaux de la nouvelle source.

Un pauvre carrier nommé Louis Bourriette, aveuglé par un éclat de mine vingt ans auparavant, et guéri complètement après avoir lavé ses yeux ; Blairette Soupenne guérie aussi d'une cécité ; Marie Daube, Bernarde Soubié et Fabien Baron guéris de maladies réputées incurables et qui les retenaient au lit ; une pauvre paralytique nommée Jeanne Crassus, rendue à la santé ; un pauvre enfant réputé mort par tous les médecins et qui, après avoir été plongé dans les eaux de la source, reprend la vie et le mouvement.

Ceci nous explique qu'au dernier jour de la quinzaine accomplie par Bernadette suivant sa promesse à la sainte Vierge, on compta vingt mille personnes réunies devant la grotte.

Mais ce ne devait pas être la dernière apparition, il y en eut encore une autre au 25 de mars qui eut une grande importance. Bernadette, sur la recommandation de monsieur le curé, avait demandé plusieurs fois à la dame de lui dire quel était son nom, et elle n'avait pas reçu de réponse. Or, ce jour du 25 mars, fête de l'Annonciation, Bernadette ayant demandé à plusieurs reprises à la dame de dire son nom, à la dernière question de l'enfant, l'apparition sépara d'abord ses mains qui étaient jointes, les étendit vers le sol comme dans la médaille de l'Immaculée Conception, puis les élevant vers le ciel comme par un mouvement de joie et de reconnaissance, elle les réunit avec l'attitude de l'invocation en disant ces paroles : " Je suis l'Immaculée Conception."

Ayant dit ces mots, elle disparut et l'enfant se trouva comme la foule en face d'un rocher désert.

Mais elle avait enfin la réponse qu'elle avait promis de faire connaître à monsieur le curé. Elle ne la comprenait pas bien, elle craignait de l'oublier et à chaque pas qui la rapprochait du presbytère où elle allait, elle répétait : " Immaculée Conception, Immaculée Conception," et elle tenait bien à porter ces paroles à monsieur le curé, " afin, disait Bernadette, que la chapelle se bâtît."

UN PÈLERIN.

(A suivre.)

## COMMUNICATIONS

M. Jérémie Perrault, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, nous a adressé cette lettre qu'il nous prie de publier :

MONTRÉAL, 2 avril 1883.

Monsieur le rédacteur de la *Tribune*,

Votre journal du 31 mars contient un entrefilet qui se lit comme suit : " La réception faite à M<sup>me</sup> Albani, nous a fait comprendre plus que jamais l'inconvénient de n'avoir ni salle ni société nationales. Nous avons constaté avec chagrin que nous n'avons plus en réalité de société Saint-Jean-Baptiste. Autrefois, dans une circonstance semblable la société Saint-Jean Baptiste se serait assemblée, les officiers auraient été chargés d'aller au-devant de la grande artiste, et de lui présenter une adresse. Aujourd'hui, vu la manière dont la société est composée et représentée, c'est impossible."

Il y a dans ces quelques lignes plusieurs erreurs de fait.

1<sup>o</sup> La société Saint-Jean-Baptiste était représentée officiellement à la réception d'Albani. Deux des officiers généraux, M. A. D. Lacroix, secrétaire-archiviste et moi-même en ma qualité de président, sommes allés au-devant de la grande artiste avec le comité de réception nommé par le conseil de ville. Les deux vice-présidents et d'autres officiers y seraient également allés si on leur eût permis de prendre place dans le char officiel ; mais on n'a voulu admettre que le président et le secrétaire.

2<sup>o</sup> L'opportunité de présenter à madame Albani une adresse au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste a été discutée entre les officiers-généraux. Le sentiment unanime a été de s'en abstenir et cela pour les raisons suivantes : la ville avait décidé de faire une réception officielle et de présenter une adresse au nom de tous les citoyens de Montréal. Le maire étant Canadien-Français, la majorité du conseil de ville étant canadienne-française, de plus le président du comité de réception étant un échevin canadien-français, il n'y avait plus lieu pour la société nationale d'intervenir au nom de la nationalité. Une adresse de plus eût été fastidieuse.

3<sup>o</sup> Il n'est pas exact de dire " qu'autrefois, dans une circonstance semblable, la société Saint-Jean-Baptiste aurait présenté une adresse." C'est le contraire qui est vrai. La Société Saint-Jean-Baptiste s'est le plus souvent, sinon toujours fait une règle de ne pas présenter d'adresse dans les réceptions données publiquement, par la ville, mais plutôt d'envoyer des délégués prendre part à ces réceptions lorsqu'elles regardaient notre nationalité. Je pourrais en citer maints exemples.

Ce qui précède suffit pour démontrer que l'article de la *Tribune* est basé sur une fausse exposition de faits.

La Société Saint-Jean-Baptiste était prête comme toujours à prendre le devant, mais personne ne lui reprochera, dans les circonstances présentes, de laisser le pas au conseil de ville, dont les démarches, au nom de tous les citoyens, rendront plus flatteur et plus glorieux l'accueil fait à notre distinguée compatriote.

Mais, à part des faits erronés, il y a, dans l'entrefilet de la *Tribune*, à l'adresse des officiers et des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, des reproches gratuits que je ne puis passer sous silence.

Dire que nous n'avons plus en réalité de société nationale lorsque la Société est plus forte, plus prospère, plus florissante que jamais, c'est une assertion d'aveugle pour ne pas dire plus ; c'est montrer qu'on ignore ce qu'a fait la société dans les dernières années. Il n'y a que ceux qui sont restés dans l'inaction pendant que les autres travaillaient qui puissent commettre de pareilles méprises.

En 1874, après la démonstration du 24 juin, la Société était endettée de près de neuf cents piastres. Cette dette lourde pour une organisation ayant peu de ressources, a été payée. En outre, plus de douze cents piastres ont été consacrées à l'achat d'une bannière, d'insignes pour officiers et pour divers autres objets dont la Société avait besoin pour paraître dignement.

Et il faut remarquer que pendant cette période, nos manifestations du 24 juin ont été les plus brillantes que l'on ait vues à Montréal. Celle de l'an dernier est encore présente au souvenir de tout le monde ; jamais on n'a vu plus d'ardeur, plus d'enthousiasme et plus de succès.

Cependant la *Tribune* blâme " la manière dont la Société est aujourd'hui composée et représentée."

Quand on accuse, on doit préciser ses accusations. La *Tribune* eut dû au moins dire en quoi la composition et la représentation de la Société Saint-Jean-Baptiste sont à blâmer. Tel que c'est dit, c'est une injure toute gratuite qui tombe non seulement sur moi, — ce dont je m'occuperais peu — mais sur ceux qui viennent de laisser le fauteuil présidentiel et qui sont des hommes comme l'honorable juge Loranger, M. N. Bourassa, l'hon. M. Beaubien, etc., etc., sur tous les officiers de la Saint-Jean-Baptiste.

C'est pourquoi j'ai cru de mon devoir de la repousser avec indignation.

En résumé, la Société Saint-Jean-Baptiste a fait ce qu'elle a l'habitude de faire. Si elle n'a pas présenté d'adresse à l'Albani, c'est pour les excellentes raisons que je viens de donner. Il n'y avait pas là de quoi écrire des faussetés et attaquer, je puis même dire injurier les officiers et les membres de la Société.

Le rédacteur de la *Tribune* a probablement écrit de la sorte par suite de l'ignorance des faits. Mais avant d'accuser de cette façon, il eût dû se renseigner, et il eut appris que la Société Saint-Jean-Baptiste était à son poste dans la circonstance. Quant au reste de son article, il ne peut avoir l'ombre même d'une excuse.

JÉRÉMIE PERRAULT,

Président général de la Société Saint-Jean-Baptiste.

M. l'Éditeur.

Un mot, si l vous plaît, en réponse à la lettre de M. Jérémie Perrault, soit dit sans malice. J'ai exprimé l'opinion que la Société Saint-Jean-Baptiste n'était pas constituée et représentée de manière à jouer, dans cer-

taines circonstances, un rôle convenable. M. Perrault a vu dans cette déclaration une insulte pour lui et les autres officiers de la Saint-Jean-Baptiste. Loin de moi la pensée de vouloir offenser des hommes honorables dont j'ai plus d'une fois loué le patriotisme et le dévouement. J'ai voulu dire simplement que la Société Saint-Jean-Baptiste, représentée par des chars allégoriques bien plus que par des membres actifs, était peu en état de se mouvoir dans certaines circonstances, de jouer un rôle digne de la population canadienne-française de Montréal, de produire surtout des résultats pratiques.

J'ai dit ce que tout le monde pense.

Qu'on me montre un seul acte accompli par la Société Saint-Jean-Baptiste depuis quelques années. Elle fait des processions qui coûtent des centaines de piastres et n'a pas même une salle où elle puisse se réunir. Elle s'agit un jour, et dort le reste de l'année. Quelques personnes se réunissent dans le cours de l'hiver, se nomment naturellement officiers et se séparent pour marcher, le vingt-quatre juin, derrière une trentaine de chars allégoriques. Est-ce pour cela que la Société Saint-Jean-Baptiste a été créée ? N'est-il pas permis de dire qu'elle devrait jouer un rôle plus digne de notre nationalité ?

Votre obéissant serviteur,

L.-O. DAVID.

## NOS GRAVURES

### Le transport la "Corrèze"

On sait que le gouvernement français s'est décidé à intervenir au Tonkin et qu'un petit corps de troupe embarqué sur le grand transport la *Corrèze* va achever l'œuvre commencée par Francis Garnier, l'héroïque marin, le compagnon de Doudart de Lagrée dans l'exploration du Mékong. La *Corrèze*, en armement à Toulon, est un grand transport qui tient le milieu entre l'ancien bâtiment de guerre et le paquebot transatlantique. Ce navire, de plus de cent mètres de longueur de bout en bout, sur une quinzaine de mètres de largeur, est à membrure et bordage de fer. Il est mis en mouvement par une hélice que fait mouvoir une machine à vapeur de la force de 2,600 chevaux. Son tirant d'eau est d'environ six mètres et sa jauge de près de cinq mille cinq cents tonnes. La mâture et la voilure sont, en hauteur et en surface de toile, égales à l'appareil des anciennes frégates. Le bâtiment peut donc ou marcher à la vapeur, ou se contenter, lorsque le vent est bon, de ses voiles ou, dans un cas spécial, des deux modes réunis de propulsion.

Les installations de la *Corrèze* sont copiées sur celles des autres transports construits dans ces dernières années, c'est-à-dire que tout a été combiné pour loger le plus grand nombre possible d'hommes, soit de quinze cents à deux mille, non compris l'équipage, dans les meilleures conditions d'hygiène et de confortable relatif. Grandes installations des entreponts, vastes dortoirs-casernes pour les hommes, hôpital bien aéré et bien distribué pour les malades ou les convalescents, tout a été réuni en vue de rendre supportable la traversée de ces régions si chaudes qui commencent à Suez et se continuent jusqu'à la Cochinchine.

### Une famille intéressante.—Les délaissés

Plus d'un chasseur, de ceux qui se repentent... d'avoir manqué dans leur dernière chasse la biche mal visée, s'apitoiera en voyant prise au collet la pauvre bête qu'il n'a pu tuer noblement. Le mal n'est pas moindre cependant, car si la chasse a pour but le plaisir, et le braconnage l'intérêt, la préméditation est la même et les résultats aussi. Voilà un animal inoffensif qui fait l'ornement de nos forêts, y broutant, y sautant, allaitant en paix ses petits faons ; qu'il meure d'une balle au flanc ou d'un lacet au cou, ses petits n'en sont pas moins orphelins et privés de la mamelle féconde, encore inhabiles à trouver l'herbage qui leur convient : les délaissés s'étioleront dans les hautes fougères, leurs petits yeux vitreux, tournés vers le cadavre de leur mère. Il se peut que le meurtrier ignore son crime, qu'il oublie le lieu où il a traîtreusement placé son piège, et voilà trois cadavres inutiles. qu'entoureront bientôt les verts feuillages et les fleurs printanières. M. Bellecroix ne nous montre aujourd'hui que celui d'une mère pleurée de ses petits ; nous attendons les fleurs pour cacher ce douloureux spectacle.

### Une intéressante famille.—Les protégés

Plus réjouissant est le spectacle que nous montre M. Jules Girardet dans son amusant tableau intitulé *Une intéressante famille*. Ses petits cochons roses n'auront certes pas un destin moins cruel que les petits faons de M. Bellecroix, mais ils auront au moins une enfance heureuse. Les voyez-vous barbotant dans l'auge, se repaissant de lait aigre et de prosaïques épluchures. Bien-